



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PECHÉ
Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture (DGPAq)

AVIS RELATIF À LA CONSULTATION N° 2/2026 / DGPAq
SÉLECTION D'UN AUDITEUR EXTERNE AU COMPTE DU PROJET

“Green Ports Cluster for a Sustainable Mediterranean Maritime and Transport Ecosystem”, “GREENMEDPORTS_ A_T_2.1_0212

Programme INTERREG NEXT MED 2021-2027
Consultation N°2/2026

Suite à la décision de l'Autorité de Gestion du Programme INTERREG NEXT MED 2021-2027, en date du 12/12/2022 (Décision n° 9543), le projet “GREENMEDPORTS_ A_T_2.1_0212 a été approuvé pour un montant total de 2524930.000 Euros.

Le budget total des coûts directs éligibles de la DGPAq, pour toute la durée du projet est de 311700.000 euros.

Les experts comptables et les cabinets d'expertise comptable désirant participer au présent avis, doivent obligatoirement faire partie de la liste annexée au présent avis. Ils sont invités à consulter les termes de référence qui décrivent les conditions générales et professionnelles d'admission ainsi que les modalités de soumission et la méthodologie de dépouillement des offres.

Le dossier de candidature doit être adressé au siège de la Direction Générale de la pêche et de l'aquaculture (DGPAq), dans une enveloppe fermée et scellée sur laquelle est mentionnée :

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture
30 Avenue Alain Savary, 1002 Tunis

« A NE PAS OUVRIR »

Sélection d'un Auditeur externe pour le projet
Green Ports Cluster for a Sustainable Mediterranean Maritime and
Transport Ecosystem”,
“GREENMEDPORTS_ A_T_2.1_0212



Les soumissionnaires intéressés par cet avis sont invités à retirer les TdR à partir de bureau d'ordre de la DGPAq ou les télécharger à partir de site du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la pêche (<http://www.agriculture.tn/>)

Les soumissionnaires sont invités à envoyer leurs offres par courrier postal ou les remettre directement au Bureau d'ordre de la DGPAq contre décharge et ce, au plus tard le 2026/03/11, soit le dernier délai de réception des offres. Le cachet du bureau d'ordre faisant foi. Toute offre parvenue après la date mentionnée sera rejetée.

Il est à noter que pour le Programme INTERREG NEXT MED 2021-2027. L'auditeur retenu sera appelé à assurer les vérifications des dépenses engagées par la DGPAq dans le cadre du projet GREENMEDPORTS. Le soumissionnaire retenu sera invité à signer un contrat de prestation de services avec la DGPAq.

Documents joints : Termes de référence pour la sélection d'un auditeur externe (incluant Annexe I: Liste des auditeurs potentiels pour les projets financés dans le cadre des programmes de coopération transfrontalière).